

- **SEULE LA LUTTE ET NON LE PARLEMENT PEUT DÉCIDER DE L'ISSUE DU COMBAT CONTRE LA « RÉFORME » DES RETRAITES**
- **SEULS DES MOUVEMENTS D'AMPLEUR ET DURABLES POUR DES HAUSSES DES SALAIRES, DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS-CHÔMAGE PEUVENT OBLIGER L'EXÉCUTIF À L'ABANDONNER**

En finir avec la stratégie parlementariste de l'échec

La messe parlementaire est dite. Ce n'est pas une surprise pour ceux qui, comme nous, n'avaient aucune illusion sur la possibilité de faire reculer l'exécutif à l'Assemblée nationale et au Sénat. Pourtant, les syndicats ont abondamment entretenu cette illusion en calant les mobilisations sur le calendrier parlementaire et en jouant tantôt la carte du délitement de la majorité parlementaire en faveur de la « réforme », tantôt en soutenant le piètre spectacle d'une opposition bruyante dans l'hémicycle, tout en la condamnant sur la fin, ayant constaté son échec. Le résultat est sous les yeux de tous : la majorité présidentielle ne s'est pas disloquée ; la présentation de milliers d'amendements et les chahuts répétés n'ont produit aucun effet ; le gouvernement s'est employé à sceller un compromis avec Les Républicains, insensible aux appels du pied de la gauche parlementaire et des syndicats.

Et le passage au Sénat risque même d'alourdir l'addition pour les travailleurs avec, par exemple, la levée de la « clause du grand-père » des régimes spéciaux exigée par la droite ; une clause que l'exécutif veut maintenir pour ne pas trop énerver les bénéficiaires actuels des régimes spéciaux. Quant aux dites mesures sociales d'accompagnement de la « réforme », elles se sont révélées presque inexistantes.

- La promesse de retraites de 1 200 euros mensuels pour les carrières longues et continues ne concerne que 10 à 20 000 nouveaux retraités par an.
- L'arnaque de l'« indice senior » qui aurait dû inciter, selon l'exécutif, les entreprises à garder plus longtemps leurs travailleurs âgés a réapparu au Sénat après avoir été sorti du projet de loi à l'Assemblée nationale.
- Les dispositifs de prise en compte de la pénibilité de certains postes de travail restent dans les brumes. Des dispositifs qui, au demeurant, ne serviront, en cas d'application, qu'à diviser davantage les salariés, à individualiser un peu plus le chemin qui les conduit à la retraite.
- La proposition des sénateurs Les Républicains d'introduire une surcote plafonnée à 5 % pour les femmes ne serait appliquée qu'à celles qui devront cotiser 43 annuités afin d'atteindre le taux plein, c'est-à-dire au maximum 130 000 femmes par an selon leurs calculs. Mais l'exécutif reste inflexible sur son objectif de garder à 64 ans l'âge minimum légal de départ à la retraite, hommes et femmes confondus.

Une vraie lutte sur les lieux de travail, c'est pour quand ?

Jusqu'à présent, les syndicats et les partis de la gauche et de l'extrême-gauche parlementaire ont tout misé sur des formes de lutte respectueuses de l'« opinion ». La même « opinion » qui est au deux tiers opposée à la « réforme » des retraites ET aux deux tiers affirmant ne pas vouloir s'engager y compris simplement en défilant. Il s'agit de la même « opinion » qui dont la moitié ne soutient pas la journée d'action du 7 mars qui prétend « *mettre la France à l'arrêt* » d'après les syndicats¹. Il faut le dire haut et fort : le soutien des sondés ne fait pas avancer la lutte d'un pas.

Le destin de ce combat ne dépend que de la capacité des travailleurs, des retraités, des chômeurs de se mobiliser directement, largement et durablement. Il faut en finir avec les débrayages exclusivement appelés pour permettre de participer aux défilés ainsi qu'aux grèves par procuration. Le patron de la CFDT lui-même, Laurent Berger, a déclaré que « *Les secteurs professionnels ... ne veulent plus de grève par procuration* ». Pour autant, les syndicats misent sur ces mêmes secteurs - les transports publics ; l'Éducation nationale ; la fonction publique territoriale et nationale ; les raffineries et l'énergie - pour réussir la grève du 7 mars. Or, la grève dépend tout d'abord de l'implication des travailleurs dans sa préparation. Les assemblées, quand elles se tiennent, voient une très faible participation des salariés. Ainsi elles peuvent voter indéfiniment la reconduction du mouvement sans que cela ait un effet significatif sur l'économie et, par là, sur l'exécutif.

¹ https://www.huffingtonpost.fr/politique/article greve-7-mars-51-des-francais-favorables-a-mettre-la-france-a-l-arret_214742.html

Mettre le salaire au centre des luttes

Pour éviter l'écueil insurmontable de grèves qui s'étiolent peu à peu et qui se cantonnent aux secteurs déjà mobilisés, il n'y a qu'une solution : relancer partout où c'est possible des combats sur d'importantes hausses égales de salaire sans contrepartie de productivité plus élevée. Sur ce terrain, l'État et les patrons agissent depuis des mois à leur façon. Le gouvernement brasse du vent en appelant au « *partage de la valeur ajoutée* » des entreprises, sollicite les chaînes de distribution alimentaire pour bloquer les prix de produits de grande consommation et invite TotalEnergie à plafonner les prix du carburant. Le tout dans la plus grande indifférence des entreprises concernées qui préfèrent gérer cela sans interférences. Ainsi, plusieurs grosses entreprises publiques et privées ont concédé des augmentations de salaires sélectives, en fonction de la profitabilité des sociétés et de l'augmentation de la productivité du travail. Des augmentations qui sont toutefois nettement en dessous de l'inflation. Il faut comparer des hausses moyennes de 4 à 5 % (comparables à l'augmentation des retraites) avec des envolées souvent trois fois plus élevées des prix des produits alimentaires de première nécessité, de l'électricité et des carburants pour ne citer que ces trois postes de dépense des ménages. Sans compter que la très grande majorité des travailleurs et la totalité des chômeurs n'ont perçu aucune augmentation. En revenant de sa visite matinale au marché de Rungis du 21 février dernier, Emmanuel Macron a souligné avec soulagement qu'on lui avait adressé peu de questions sur la « réforme » des retraites alors que des travailleurs du marché l'ont interrogé sur la vie chère, le pouvoir d'achat. Si c'est lui qui le dit...

Sortir du piège du paritarisme

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites au combat plus général pour de meilleurs salaires, des retraites et des indemnités de chômage plus élevées, est la nécessité première pour enraciner la lutte et espérer de l'emporter. Mais il faut également sortir du piège du paritarisme qui veut que les retraites, comme la santé et les autres prestations sociales, soient financées de manière paritaire par les travailleurs et les entreprises. Son corollaire de la « solidarité entre générations » des travailleurs renforce l'idée que la retraite comme les autres systèmes de protection sociale ne seraient pas du salaire différé qui devrait, en conséquence, être intégralement payé par les entreprises et l'État-patron. S'appuyant lourdement sur la « défense du paritarisme », l'exécutif veut faire admettre l'idée qu'il faut travailler plus et plus longtemps pour financer la retraite des anciens salariés. Et pas question, évidemment, que ce soient les boîtes qui sortent un euro supplémentaire. De leur côté les syndicats défendent bec et ongles le paritarisme et ses organismes, car ce sont, chaque année, des millions d'euros de subventions et des milliers d'emplois pour leurs permanents et pour ceux des organisations patronales. Et ceci vaut aussi pour les rares fonds de pension par capitalisation, comme Préfon Retraite, dans la Fonction publique. Que les entreprises et leur État financent intégralement la protection sociale sans exiger un sou des prolétaires. **La retraite c'est du salaire.**

Une seule solution, l'auto-organisation, l'autonomie ouvrière

Aucun des partis parlementaires et des syndicats d'État ne défend les intérêts des ouvriers, des employés, des chômeurs et des retraités. Tantôt dans l'opposition, tantôt dans la majorité, tous se servent en revanche des combats de classe des exploités pour renforcer leurs positions au sein du système capitaliste. Pour les prolétaires, pour ceux qui produisent tout pour que le capital renforce toujours plus son emprise et sa domination sur la société toute entière, pour qu'il continue de la façonner à sa guise, la seule solution est de compter sur l'immense force dont ils disposent. Une force d'interdiction, une force qui, si elle s'exprime pleinement, peut renverser les rapports sociaux et éliminer la source des oppressions et de l'exploitation. Pour ce faire, il faut commencer par le début : défendre sans concession ses conditions de vie et de travail, ne rien lâcher en portant les combats sur le terrain le plus favorable, celui des usines, des entrepôts, des bureaux, des antennes de Pôle emploi, des bureaux des caisses de retraite, des quartiers populaires. L'organisation de ces luttes doit impérativement revenir à ceux qui les mènent, sans les déléguer et sans en confier la direction à qui que ce soit d'autre.

**Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe
et leur organisation autonome pour gagner
POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE**

Paris, 6 mars 2023.